



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 juillet 2017
19 heures 00

SL/GF

N° 002169

Ressources
Humaines -
Recrutement d'un
agent contractuel -
Accroissement
saisonnier d'activité.

Affiché le :

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 11 juillet 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 5 juillet 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe)

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale),
La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-1 et 3 2°),

Vu le décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu le budget 2017,

Vu la délibération relative au régime indemnitaire,

Considérant la nécessité de créer 1 emploi saisonnier non permanent pour :

- répondre à un besoin saisonnier pour travailler à la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde,
-

Madame le Maire propose le recrutement d'un agent non titulaire de droit public pour faire face temporairement à un accroissement saisonnier d'activité, dans les conditions fixées à l'article 3 2°) de la loi susvisée, pour une durée d'un mois à compter du 17 Juillet 2017.

La rémunération sera déterminée au grade de C1, 11^{ème} échelon Indice brut 407 ; indice majoré 367. Le régime indemnitaire instauré dans la collectivité est applicable.

LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

APPROUVE, la proposition de recrutement de Madame le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités.

AUTORISE, Madame le Maire à recruter l'agent contractuel dans les conditions précitées.

DIT, que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI